Centre de Ressources
pour la réhabilitation
du Patrimoine Architectural

LES MORTIERS ET BÉTONS DE CHANVRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif de ce stage est de s'approprier la connaissance des règles professionnelles concernant les principales techniques d'isolation en béton de chanvre, d'identifier ses principales techniques de construction et de mise en œuvre et les principales règles de construction en chanvre dans les trois grands domaines d'utilisation.

Formation pouvant faire bénéficier des garanties légales (assurance décennale) offertes par les Règles professionnelles d'exécution d'ouvrages en bétons de chanvre : les applicateurs doivent confirmer leurs compétences auprès de leurs assureurs. La participation à des stages de formation permet de justifier de ces compétences à condition qu'ils soient assurés par des formateurs accrédités, ce qui est le cas des formateurs de l'École, agréés par l'association Construire en Chanvre.

Pour plus d'information : www.construction-chanvre.asso.fr

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- décrire la démarche de validation des règles professionnelles ;
- citer les avantages des solutions chanvre ;
- identifier les matériaux (chanvre, liants) ;
- identifier les couples chanvre/liants validés ;
- distinguer les principales mises en œuvre (voie sèche, voie humide) ;
- utiliser les règles professionnelles des mortiers et bétons de chanvre en vigueur ;
- réaliser les mélanges et leur mise en œuvre (toiture, dalle, mur banché, enduit jeté) ;
- établir les déboursés (prix unitaires, temps de production).

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET SÉQUENCÉ

Jour 1 - Démarche de validation, matériaux et règles professionnelles (7 h)

Séquence 1 - Apports théoriques

Durée : 7 h

- Présentation et tour de table.
- Les procédures de validation des règles professionnelles.
- Les avantages des solutions chanvre.
- Les matériaux : le chanvre (caractéristiques, culture) ; les liants (principaux liants, historique, caractéristiques) ; les couples validés en 2011, garants de performances.
- Les principales mises en œuvre : la voie sèche, la voie humide.

- Les règles professionnelles de mise en œuvre en vigueur : murs, doublages et cloisons ; carnet de détails, caractéristiques, dosages.

Jours 2 et 3 – Pratique (14 h)

Séquence 2 – Prise en main des matériaux et déboursés

Durée : 14 h

- Le gâchage à la bétonnière avec deux liants différents (chaux et prompt).
- Mise en œuvre d'un mélange toiture sur coffrage perdu.
- Mise en œuvre d'un mélange de dalle.
- Mise en œuvre d'un mur banché.
- Mise en œuvre d'un enduit jeté.
- Les déboursés : prix unitaires de mise en œuvre, temps de production.
- Synthèse : QCM de fin de formation, fiche d'appréciation et remise des attestations.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation en présentiel, en alternance entre théorie et pratique.

- Apports théoriques.
- Mise en œuvre pratique sur mur d'exercice.

Matériel fourni par l'École : documentation pédagogique, support du mur d'exercice et matière mise en œuvre.

Matériel fourni par le stagiaire : truelle, taloche, prise de notes.

PUBLIC

Tout public ayant une pratique personnelle intervenant en bâti ancien.

PRÉREQUIS

Avoir une activité professionnelle en lien avec le patrimoine bâti ou justifier d'une pratique personnelle sur le sujet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM de fin de formation.

- Critère de validation des acquis : au moins 3/4 de réponses justes au questionnaire.

INTERVENANTS SPÉCIALISÉS DANS LE DOMAINE

Expert maçon spécialisé dans le bâti ancien.

Formateur expert rénovation et construction bas carbone basse énergie.

MODALITÉ DE SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Fiche d'appréciation (questionnaire de satisfaction) remise aux participants en fin de formation.

HORAIRES

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

DURÉE

3 jours, soit 21 heures.

LIEU

École d'Avignon
Maison du Roi René
6 rue Grivolas
84000 AVIGNON

RECRUTEMENT

8 (minimum) à 16 participants.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contacter notre référent : Christine VIGNON : 04.90.85.59.82 – contact@ecole-avignon.com

COÛT PÉDAGOGIQUE

750 € (non assujetti T.V.A)

COÛT HORAIRE

35,71 €/heure de formation (non assujetti T.V.A)

DÉLAI ESTIMÉ ENTRE LA DEMANDE ET LE DÉBUT DE LA FORMATION

3 semaines.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en renvoyant le bulletin d'inscription complété par courriel à stages@ecole-avignon.com ou par courrier à : École d'Avignon, 6 rue Grivolas, 84000 Avignon.

CONTACT

École d'Avignon – 04.90.85.59.82 – contact@ecole-avignon.com

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction moyen 2025 : 97 %. Moyenne annuelle des fiches d'appréciation de fin de formation.